



## CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2023 A 20H30

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

DATE DE CONVOCATION : 24/01/2022

DATE D’AFFICHAGE : 07/02/2023

PRESENTS : M. Patrick POCHON Maire, M. René MOULIN, Mme Françoise GREHIER, Mme Nathalie BIEL adjoints – M. Christian CAME, Mme Florence MILLET, M. Sylvain BOUILLON, M. Florent VOULOIR, M. Bruno ROUSSEREAU, Mme Emmanuelle LEDENT

ABSENTS EXCUSES : M. Stéphane CHOULER

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Emmanuelle LEDENT

ORDRE DU JOUR : Urbanisme – Approbation du projet de convention entre la commune et l’association de la Sauvegarde de l’Église Saint-Martin -- Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne -- Approbation de la convention du service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion et désignation d’un référent -- Délibération fixant les tarifs communaux en vigueur au 1er janvier 2023 -- Renouvellement des délibérations annuelles (participation cantine scolaire, participation au périscolaire) -- Désignation de référents communaux pour l’élaboration du Schéma Directeur Cyclable de la CAPF -- Modification du périmètre du SDESM par adhésion de nouvelles communes -- Divers

-----  
**Délibération n°D\_2023\_01** examinée le 01/02/2023 –

Délibération portant sur l’approbation du projet de convention entre la commune et l’association de la Sauvegarde de l’Église Saint-Martin.

**Délibération n°D\_2023\_02** examinée le 01/02/2023 –

Délibération portant sur l’approbation de la Convention unique relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion 77.

**Délibération n°D\_2023\_03** examinée le 01/02/2023 –

Délibération portant sur l’approbation de la Convention du service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion 77 et désignation d’un référent.

**Délibération n°D\_2023\_04** examinée le 01/02/2023 –

Délibération portant sur les tarifs communaux en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Délibération n°D\_2023\_05** examinée le 01/02/2023 –

Renouvellement de la participation à la cantine scolaire.

**Délibération n°D\_2023\_06** examinée le 01/02/2023 –

Renouvellement de la participation au périscolaire.

**Délibération n°D\_2023\_07** examinée le 01/02/2023 –

Désignation d’un référent communal pour le schéma directeur cyclable de la CAPF.

**Délibération n°D\_2023\_08** examinée le 01/02/2023 –

Délibération portant sur la modification du périmètre du SDESM par adhésion de nouvelles communes.

**Délibération n°D\_2023\_09** examinée le 01/02/2023 –

Délibération autorisant le maire à mandater les dépenses d’investissement avant le vote du BP2023- annule et remplace la délibération du 7/12/2022

**Délibération n°D\_2023\_10** examinée le 01/02/2023 –

Délibération portant sur la création du poste « d’agent d’entretien à temps partiel » et le lancement du recrutement.

**Délibération n°D\_2023\_11 examinée le 01/02/2023 –**  
Désignation d'un correspondant « Incendie et secours ».

**Délibération n°D\_2023\_12 examinée le 01/02/2023 –**  
Délibération faisant part du désaccord du conseil municipal sur la décision prise par la CAPF au sujet de l'évolution du transport à la demande.

**Délibération n°D\_2023\_13 examinée le 01/02/2023 –**  
Délibération portant sur l'approbation de la convention d'installation de bridges sur les candélabres par la société BIRDZ.



Le Maire,  
Patrick POCHON

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Pochon", is written over the official seal.